

MASTER 2

MENTION : DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE PARCOURS : MARCHÉ DE L'ART

MASTER PROFESSIONNEL

Rattaché à l'Institut Droit, Création, Communication et Innovation de la Sorbonne

PRESENTATION

Le Master 2 professionnel Marché de l'art de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a pour ambition de préparer les étudiants aux différents métiers se rapportant au marché de l'art. Fruit d'une collaboration entre l'**Ecole de droit de la Sorbonne** et l'**Ecole d'histoire de l'art et archéologie de la Sorbonne** (EHAAS - UFR 03), il se situe dans la continuité du Master 1 Droit de la propriété intellectuelle parcours Histoire de l'art, lequel se situe lui-même dans la continuité de la Bivalence Droit-Histoire de l'art, autant de diplômes délivrés par l'Université Paris 1. Le Master 2 est aussi naturellement ouvert à des étudiants provenant d'autres établissements et ayant les prérequis exigés. Le fonctionnement du Master 2 Marché de l'art repose notamment sur un **partenariat** avec la prestigieuse maison de ventes aux enchères **Christie's**. Depuis plusieurs années, le **Master est n° 1 de la catégorie « Marché de l'art » du classement Eduniversal** des meilleurs masters. La maquette et la présentation du Master 2 professionnel Marché de l'art peuvent être consultées à l'adresse :

<https://formations.pantheonsorbonne.fr/fr/catalogue-des- formations/master- M/master-droit-de-la-propriete-intellectuelle- KBU M5XGD//master-parcours- marche-de-l-art-KBUM70AV.html>

Le site internet de l'Association du Master 2 professionnel Marché de l'art (AMMA) peut être consulté à l'adresse :

<https://ammasorbonne.wordpress.com/>

OBJECTIFS

Les étudiants admis au sein du Master 2 professionnel Marché de l'art reçoivent **une triple formation** en droit du marché de l'art, histoire de l'art, et économie et gestion de l'art et de la culture. Les enseignements, généralement dispensés sous forme de séminaires, sont assurés par des **spécialistes reconnus** de ces disciplines.

Ils portent plus précisément sur les matières suivantes : droit des contrats appliqué au marché de l'art, droit d'auteur appliqué au marché de l'art, droit de la responsabilité et droit des assurances appliqués au marché de l'art, fiscalité du marché de l'art, art des années 1960 à nos jours, approches pratiques et théoriques de l'art et du marché (XIX^e-XXI^e siècles), approche économique des arts et de la culture, économie et gestion des œuvres d'art. Les étudiants doivent également suivre un autre **enseignement d'histoire de l'art** choisi parmi les cours proposés dans les masters de l'EHAAS, ainsi que des séminaires d'anglais. S'ajoutent à ces enseignements de nombreux séminaires pratiques assurés par des professionnels (commissaires-priseurs, avocats, experts, notaires, responsables de sociétés de gestion collective du droit d'auteur, de musées, de galeries, d'institutions culturelles, etc.). **La société Christie's France**, partenaire du Master, assure en outre 20 heures de formation au sein du diplôme. Les étudiants doivent enfin effectuer un stage d'une durée minimum de trois mois.

COMMENT CANDIDATER ? : DEUX PROCEDURES SELON VOTRE SITUATION

1. Vœux M1 – M2

La procédure des vœux est réservée aux étudiants de la mention Droit de la propriété intellectuelle du Département des masters de droit privé de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Du 24 mars au 02 mai 2025

Procédure dématérialisée accessible via l'ENT :
<https://voeuxm2.univ-paris1.fr>

2. Candidatures

La procédure de candidatures est réservée aux étudiants hors Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ou hors mention Droit de la propriété intellectuelle de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Du 02 au 20 mai 2025

Procédure dématérialisée sur :
<https://ecandidat.univ-paris1.fr>

L'admission se fait sur dossier et, éventuellement, sur entretien. Une attention particulière est accordée aux résultats obtenus par le candidat durant sa formation antérieure ainsi qu'aux stages que ce dernier a pu effectuer.

Les étudiants doivent en principe avoir suivi au préalable une **double formation en droit et en histoire de l'art**. Ils doivent au minimum être diplômés soit d'un **Master 1 Droit parcours Histoire de l'art** et d'une **Licence 3 Histoire de l'art**, soit d'un **Master 1 Droit** plus général et d'une **Licence 3 Histoire de l'art**, soit d'un **Master 1 Droit** accompagné d'un diplôme de l'**Ecole du Louvre** ou d'un diplôme équivalent (étranger notamment).

Le jury d'admission est cependant susceptible d'admettre des étudiants n'ayant pas ces prérequis si leur dossier traduit un réel intérêt pour le marché de l'art. Les stages et/ou l'expérience professionnelle sont alors décisifs.

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Tristan AZZI
Professeur des Universités

12, place du Panthéon
Bureau 301
75005 PARIS

m2-ma-prive.eds@univ-paris1.fr

Tel : 01.44.07.78.57



M2 Marché de l'art

Intitulé des cours		Volume horaire		Evaluation	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 3					
UE 1 "droit"				8	12
Cours obligatoire	Droit d'auteur appliqué au marché de l'art	12	0	1	1,5
Cours obligatoire	Droit des contrats appliqué au marché de l'art	12	0	1	1,5
Cours obligatoire	Droit de la responsabilité appliqué au marché de l'art	12	0	1	1,5
Cours obligatoire	Droit des assurances appliqué au marché de l'art	12	0	1	1,5
Cours obligatoire	Fiscalité du marché de l'art	24	0	2	3
Cours obligatoire	Statut des professions (accueil professionnels)	24	0	2	3
UE 2 "économie"				2	4
Cours obligatoire	Approche économique des arts et de la culture	24	0	1	2
Cours obligatoire	Economie et gestion des œuvres d'art	18	0	1	2
UE 3 "histoire de l'art (4 séminaires dont 1 au choix)"				4	12
Séminaire obligatoire	Approches pratiques et théoriques de l'Art et du Marché (XIXe-XXIe siècles) (UFR 03)	21	0	1	4
Séminaire obligatoire	L'art des années 60 à nos jours (UFR 03)	21	0	1	3
Séminaire obligatoire	Savoirs et pratiques professionnels (Christie's France)	20	0	1	3
Séminaire optionnel	Archéologie de la cité grecque 1	24	0	1	3
Séminaire optionnel	Céramique et architecture grecques	24	0	1	3
Séminaire optionnel	Histoire et archéologie de l'Orient hellénistique et romain 1	24	0	1	3
Séminaire optionnel	Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines	24	0	1	3
Séminaire optionnel	Archéologie et arts précolombiens	24	0	1	3
Séminaire optionnel	Archéologie et Histoire de l'art du monde byzantin 1	24	0	1	3
Séminaire optionnel	Archéologie et histoire des arts du monde islamique 1	24	0	1	3
Séminaire optionnel	Images et culture visuelle au Moyen Âge	21	0	1	3
Séminaire optionnel	Architecture et matérialités à l'époque médiévale	21	0	1	3
Séminaire optionnel	Renaissance italienne 3	21	0	1	3
Séminaire optionnel	Seconde modernité 3	21	0	1	3
Séminaire optionnel	Peinture en Europe du Nord (XVIe-XVIIe siècles) 3	21	0	1	3
Séminaire optionnel	Patrimoine et histoire de l'art 3	21	0	1	3
Séminaire optionnel	Histoire et esthétique de la photographie 2	21	0	1	3
Séminaire optionnel	Histoire culturelle et sociale de la photographie	21	0	1	3
Séminaire optionnel	Fashion Heritage and Exhibition	21	0	1	3
Séminaire optionnel	Problèmes d'interprétation en histoire de l'art contemporain 1	21	0	1	3
Séminaire optionnel	Contemporary Art, Migration and Globalization 1	21	0	1	3
Séminaire optionnel	Contemporary Art in Perspective 3	21	0	1	3
Séminaire optionnel	Méthodes de recherches technologiques	21	0	1	3
UE 4 : "langue"				1	2
Cours obligatoire	Anglais (TD spécifique)	18	0	1	2
Volume horaire étudiant		242			30
Semestre 4					
UE 1 "stage et rapport de stage"				1	30
Cours obligatoire	Stage de 3 mois minimum			1	30
Cours optionnel	Suivi du cours de "méthodologie de la recherche et document juridique" si non suivi en M1 pour validation M2			VAL	
Total		0	0		30
Total annuel		242	0		
Volume horaire annuel étudiant		242	0		60